Programme de Français

PROGRAMME DE FRANCAIS

Sommaire

Introduction

1- Approche par compétences
- **1-1-** Les principes
- **1-2-** Les concepts
- **1-3-** Les principales caractéristiques de l'approche :
  - **1-3-1-** Une démarche intégrative
  - **1-3-2-** Un enseignement différencié
  - **1-3-3-** Une pédagogie active centrée sur l'apprenant
  - **1-3-4-** Un enseignement/apprentissage de type communicatif

2- Organisation générale des apprentissages
- **2-1-** Les thèmes
- **2-2-** Les compétences visées
  - **2-2-1-** Les compétences transversales
  - **2-2-2-** Les compétences terminales
  - **2-2-3-** Les composantes des compétences terminales (ou compétences disciplinaires)
  - **2-2-4-** L'enseignant

3- Contenus

Tableau de mise en correspondance des compétences avec les contenus
- **3-1-** Compétence terminale liée au savoir-communiquer
- **3-2-** Compétence terminale liée au savoir-lire
- **3-3-** Compétence terminale liée au savoir-écrire

4- Choix méthodologiques
- **4-1-** Activités de l'oral
- **4-2-** Activités de l'écrit

5- Evaluation
- **5-1-** L'ordinogramme
- **5-2-** Les performances
- **5-3-** Les critères et les indicateurs de critères

INTRODUCTION

Les langues étrangères sont enseignées dès le premier cycle de l'enseignement de base en tant qu'outils de communication et moyens d'accès direct aux productions de la pensée universelle et ce qu'elle véhicule comme techniques, théories scientifiques et valeurs civilisationnelles, afin de préparer les jeunes à suivre leur évolution et à y contribuer d'une manière qui permette à la fois d'enrichir la culture nationale et d'assurer son interaction avec la culture universelle .

C'est en référence à cette finalité qu'est défini le statut des langues étrangères dans la loi d'orientation de l'éducation et de l'enseignement scolaire n° 80-23 juillet 2002

Article 9
« L'école est appelée essentiellement à donner aux élèves les moyens :
de maîtriser la langue arabe, en sa qualité de langue nationale ;
- ***de maîtriser deux langues étrangères au moins.***

Etant la première langue étrangère étudiée par l'élève tunisien, **le français** devra contribuer à sa formation intellectuelle, culturelle et scientifique.

Il sera pour l'élève un moyen complémentaire pour :
- communiquer avec autrui ;
- découvrir d'autres civilisations et cultures et se situer par rapport à elles ;
- accéder à l'information scientifique et technique.

1- L'APPROCHE PAR COMPETENCES

L'enseignement/ apprentissage du français repose sur les principes et les concepts de l'approche par compétences, approche qui vise l'acquisition par l'élève de compétences durables, susceptibles de l'aider à communiquer dans des situations de plus en plus complexes.

L'approche par compétences permet :

- de donner du sens aux apprentissages en faisant travailler l'élève dans le cadre de situations significatives pour lui
- de rendre les apprentissages plus efficaces en
  mettant l'accent sur ce qui est fondamental
  garantissant une meilleure fixation des acquis
  aidant à mobiliser les savoirs, savoir-faire et savoir-être antérieurs
  évaluant de façon continue les acquis en vue de remédier très vite aux insuffisances
- de fonder les apprentissages ultérieurs.

1-1- Les principes

Cinq principes fédérateurs, liés à l'apprentissage, sous-tendent l'approche par compétences .

PRINCIPE 1 : ***« Le tout n'est pas la somme des parties.*** »

Ce principe développe l'idée que le maître doit aller au-delà de la juxtaposition des apprentissages en permettant aux élèves de réaliser des activités favorisant l'intégration de leurs acquis pour en assurer une réelle maîtrise et garantir le développement de compétences.

PRINCIPE 2 : « *Tout n'a pas la même importance.*»

Ce principe véhicule l'idée que ce qui est nécessaire et essentiel à un niveau d'études donné peut ne plus l'être à un autre niveau, d'où la nécessité de hiérarchiser les compétences visées d'un niveau à l'autre et de n'évaluer que ce qui est fondamental (compétence de base) et donc indispensable à la poursuite des apprentissages ultérieurs.

PRINCIPE 3 : ***« Même le plus compétent commet des erreurs.»***

Ce principe développe l'idée qu'apprendre c'est « se donner le droit à l'erreur ». Cela implique non seulement de tolérer un taux d'erreurs mais de fixer un seuil d'erreur acceptable pour les apprentissages fondamentaux , seuil en deçà duquel on ne peut attester la maîtrise de la compétence.

PRINCIPE 4 : « *Ce qui distingue le professionnel expert de celui qui ne l'est pas réside, notamment, dans son pouvoir efficace à remédier.»*

Ce principe suppose qu'apprendre c'est «avancer, changer, évoluer…». Des événements divers peuvent, cependant, empêcher ce changement (notion mal comprise, mal intégrée, mal appliquée, confondue avec une autre, etc.). Pour que l'enseignant puisse soutenir l'apprentissage de ses élèves, les épreuves d'évaluation qu'il aura à construire doivent lui permettre d'identifier la nature des erreurs commises pour établir un diagnostic sur les difficultés rencontrées et mettre en place des stratégies de remédiation adéquates.

PRINCIPE 5 : « *Ce qui est significatif pour l'enfant résiste mieux à l'usure du temps.»*

On veillera donc à construire des situations d'apprentissage, d'entraînement ou d'évaluation qui aient du sens pour l'enfant et qui lui permettent de découvrir l'aspect utilitaire des acquis. On n'oubliera pas que ce qui a du sens pour l'enfant se trouve, non seulement dans les situations de la vie quotidienne, mais aussi dans l'univers de l'imaginaire.

N. B. Des exemples illustrant chacun des cinq principes de l'A.P.C. figurent dans « les compétences à l'école », guide de l'enseignant.

1-2- Les concepts

- **Une compétence** est la capacité de mobiliser et d'intégrer un ensemble, suffisant à un moment donné, de savoirs, de savoir- faire et de savoir-être pour résoudre diverses situations-problèmes nouvelles, familières et significatives.

Une compétence est en fait un savoir-agir en situation.

Exemple

« Produire un énoncé pour raconter un événement que l'on a observé pour en informer un destinataire donné ». Cette activité suppose la mobilisation et la coordination de plusieurs capacités et connaissances.

- **Une compétence transversale** est la capacité de mobiliser et d'intégrer un ensemble, suffisant à un moment donné, de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être **communs à plusieurs disciplines** pour résoudre diverses situations-problèmes nouvelles, familières et significatives.

Exemples

« Communiquer de façon appropriée ; exploiter l'information ; exercer sa pensée critique ; travailler en équipe… ».

- **Une compétence terminale** est la capacité de mobiliser et d'intégrer à l'intérieur d'une même discipline un ensemble de compétences disciplinaires (*composantes de la compétence terminale*) préalablement maîtrisées pour résoudre diverses situations-problèmes nouvelles, familières, significatives et complexes à la fin d'une période déterminée (un degré ou un cycle).

Exemple : *la compétence terminale en lecture au 1er cycle*

Intégrer les mécanismes de base de la lecture pour :

- lire des textes courts et variés

- rendre compte oralement ou par écrit de sa compréhension d'un texte.

- **Une composante de la compétence terminale** (**compétence disciplinaire**) est la capacité de mobiliser et d'intégrer un ensemble, suffisant à un moment donné, de savoirs, de savoir- faire et de savoir-être liés à la discipline (Lecture, Ecriture et Expression orale) pour résoudre diverses situations-problèmes nouvelles, familières et significatives.

- **Une capacité** est l'aptitude à exercer une activité (cognitive et / ou gestuelle).

Exemples

Identifier, établir des relations, comparer, émettre des hypothèses, lire, écrire, composer et décomposer…

- **Un objectif spécifique** est le résultat de l'exercice de la capacité sur un contenu. Il se traduit par un comportement observable et évaluable.

Exemples

- Identifier les deux constituants de la phrase simple.

- Composer une phrase à partir d'éléments.

- **Un contenu** (les connaissances) est une portion de matière. C'est l'objet de l'activité, les savoirs sur lesquels vont porter les apprentissages.

Exemples : *les verbes du 1er groupe, les adjectifs qualificatifs, la graphie « p »…*

1-3- Les principales caractéristiques de l'approche :

1-3-1- Une démarche intégrative*

«La pédagogie de l'intégration repose sur la mise en place d'un processus d'apprentissage qui ne se contente pas de cumuler des connaissances et savoir-faire mais qui permet de mobiliser ces connaissances et savoir-faire pour résoudre des situations-problèmes qui ont du sens pour l'élève».

Ce processus met donc en relation aussi bien des notions propres à une discipline que des savoirs communs à d'autres disciplines ou encore des savoirs «sociaux » (interactions et capacités relationnelles).

1-3-2- Un enseignement /apprentissage différencié*

Chaque élève apprend un peu à sa manière. Certains élèves privilégient «l'écoute » (les auditifs) comme porte d'accès aux savoirs, savoir-faire et savoir-être ; d'autres préfèrent le «voir» (les visuels) ; d'autres encore préfèrent le « toucher ». Il y a aussi ceux qui ont besoin d'un temps plus ou moins long pour réfléchir…Compte tenu de cette diversité et pour garantir l'égalité des chances à tous les élèves et permettre à chacun d'eux de progresser selon son rythme et ses potentialités, il revient à l'enseignant de respecter, dans la mesure du possible, le rythme de chacun en se montrant inventif et en mettant en œuvre des procédures pédagogiques à la fois rigoureuses et variées permettant aux apprenants de tirer le maximum de profit.

1-3-3- Une pédagogie active centrée sur l'apprenant

Article 2 de la loi d'orientation : L'élève est au centre de l'action éducative .

Dans le cadre d'une approche par compétences, l'élève occupe une place centrale dans le processus pédagogique. On veillera donc à :

- tenir compte des besoins des élèves, de leur âge, de leurs capacités et de leur rythme de travail ;
- les motiver en appréciant et en valorisant leurs efforts ;
- éveiller leur curiosité ;
- stimuler leur imagination ;
- tirer profit de l'erreur dans le processus d'apprentissage ;
- développer l'esprit d'équipe dans la réalisation d'activités de groupe et de projets : de classe, d'écriture (voir page 28).

1-3-4- Un enseignement / apprentissage de type communicatif

L'une des fonctions privilégiées de la langue est la communication. Comme cette dernière se pratique plutôt qu'elle ne s'enseigne, il est indispensable, dans une classe, de créer les conditions optimales encourageant les échanges inter-élèves.

Dans cette perspective, l'enseignement du français doit viser avant tout à développer chez l'élève la capacité d'utiliser la structure, la tournure, la formule à produire, l'énoncé qu'il faut en fonction de la situation de communication, du sujet dont on parle et du rang social du destinataire du message.

Cependant, l'accent mis sur les pratiques langagières et la compétence de communication, en 3ème année notamment, ne doit pas faire oublier les activités plus spécifiques visant l'exploitation de certaines règles de fonctionnement de la langue dans le but de les fixer progressivement : ce qui serait de nature à améliorer la qualité des énoncés produits. Des activités de pratique écrite de la langue et d'orthographe sont programmées à cet effet en 4ème année.

* L'intégration et la pédagogie différenciée sont développées dans les documents suivants : Les compétences à l'école, Les modules de formation n° 2 et 3.

2- ORGANISATION GENERALE DES APPRENTISSAGES

Le choix du module comme mode d'organisation des activités d'apprentissage répond aux exigences suivantes :

- éviter une progression linéaire des apprentissages ;
- suivre une progression spiralaire des apprentissages qui permet des retours fréquents sur les notions étudiées pour leur consolidation et leur enrichissement ;
- répartir d'une façon équilibrée les contenus d'apprentissage (savoirs, savoir- faire) sur l'ensemble de l'année ;
- prévoir des moments spécifiques pour chaque type d'activités (exploration-structuration-intégration- évaluation) ;
- articuler les différentes activités ;
- évaluer périodiquement les acquisitions.

2-1- Les thèmes

Les thèmes sont choisis en fonction des valeurs éducatives qu'ils véhiculent. Ils constituent des contextes dans lesquels l'élève évolue et font intervenir plusieurs apprentissages effectués dans le cadre d'une ou de plusieurs disciplines. Les thèmes retenus seront traités tout au long des six premières années de l'enseignement de base (en arabe et en français).

L'exploitation de ces thèmes amènera l'apprenant :

- à avoir une représentation du monde qui l'entoure qu'il apprendra à relativiser et/ ou à critiquer ;
- à s'approprier des valeurs et des attitudes qui lui permettront de s'intégrer et de vivre en société.

Les thèmes retenus dans ce programme sont fédérateurs de sous- thèmes (centres d'intérêt). lesquels sous- thèmes serviront de support favorisant la réalisation des compétences visées et de fil conducteur au module et ce, à travers les situations de communication et les projets qui seront proposés aux élèves. Les thèmes retenus sont les suivants :

a / Santé et bien- être

L'élève fait preuve de prévention, d'hygiène, de sécurité et de bien- être.
Exemples de sous- thèmes : *la maladie- l'alimentation-l'hygiène- l'habitation*

b / Environnement

L'élève découvre l'environnement dans lequel il évolue et joue un rôle dans la protection, la conservation et l'amélioration de cet environnement.
Exemples de sous-thèmes : *la vie en famille- la rue- la ville- la compagne…*

c / Médias et nouvelles technologies

L'élève apprendra :

- à exercer son esprit critique sur les documents numérisés qu'il aura consultés ;
- à utiliser les nouvelles technologies (T.I.C.) pour réaliser une recherche simple.

Exemples de sous-thèmes *: la télévision- l'ordinateur-le journal- internet…*

d / Paix et tolérance

L'élève respecte les valeurs de paix et de tolérance et apprend à vivre avec les autres.
Exemples de sous-thèmes : *les relations de bon voisinage- l'intégration à l'école (élèves de nationalités différentes, élèves handicapés…)*

e / Solidarité et citoyenneté

L'élève agit en conformité avec son identité culturelle, ses droits et ses devoirs.
Exemples de sous-thèmes *: l'amitié- l'entraide- le civisme- les droits de l'enfant*

f / Travail et loisirs

L'élève reconnaît la valeur :
- des métiers ou professions exercés dans la société ;
- du travail et de son impact positif sur la vie personnelle, professionnelle et sociale ;
- des loisirs dans l'équilibre et le développement de la personnalité.

Exemples de sous-thèmes : *les métiers - les professions- les vacances- les excursions...*

g / Culture et découverte du monde

L'élève découvre progressivement d'autres cultures.

Exemples de sous-thèmes *: les voyages- les rencontres- les visites…*

h / Initiative et projet

L'élève parvient à réaliser seul ou en groupe un projet répondant réellement à ses besoins ou à ceux du groupe.

Exemples de sous-thèmes *:*

- un coin de lecture - la correspondance scolaire – un journal écrit et/ ou électronique- un projet d'écriture…

2-2- Les compétences visées

2-2-1 – Les compétences transversales

Les compétences transversales sont par définition plus englobantes que les compétences à acquérir dans une discipline donnée.

Elles s'exercent dans plusieurs situations et contextes et sont mobilisées dans différentes disciplines.

Exemple : *La compétence méthodologique qui consiste à «mettre en œuvre des méthodes de travail efficaces (organiser son travail, gérer le temps…)», sera mobilisée par l'élève chaque fois qu'il aura à effectuer un travail et ce quels que soient la discipline concernée (math, sciences, langue…) et / ou le domaine visé (sportif, culturel).*

Les compétences transversales trouvent leur contexte de réalisation dans les différents thèmes étudiés.

Ces compétences sont visées dès le début de l'apprentissage et se réalisent tout au long du premier cycle de l'enseignement de base (six années) dans des situations problèmes de complexité croissante. Elles seront à développer et à évaluer globalement.

Les compétences transversales retenues dans les programmes du 1e cycle de l'enseignement de base (toutes disciplines confondues, en arabe comme en français) sont classées en quatre catégories. Elles sont de l'ordre
- de la communication ;
- de la méthodologie ;
- de l'individuel et du social ;
- de l'intellectuel.

Ordre	Compétences transversales	Composantes des compétences transversales
de la communication	**Communiquer de façon appropriée**	• Ecouter les autres. • Prendre la parole et s'exprimer de façon compréhensible. • Utiliser le registre de langue adéquat.
méthodologique	Mettre en œuvre des méthodes de travail efficaces	• Planifier son travail : gérer son temps. • Bien présenter son travail. • Adopter une stratégie (démarche) appropriée à la tâche demandée. • Faire des choix et les justifier.
	Exploiter les technologies de l'information et de la communication (T.I.C.)	• Utiliser les T.I.C. pour accomplir une tâche : - faire la saisie d'un texte - chercher des informations en vue de les intégrer dans une production - envoyer un émail.
individuel et social	**Travailler en coopération**	• Définir des règles de vie pour le groupe-classe • Respecter les règles de vie au sein de la classe. • Exercer des responsabilités individuellement ou au sein d'un groupe. • Vivre ensemble. • Planifier un travail avec les autres. • Effectuer un travail avec les autres. • Ecouter l'autre et tenir compte de ses propos. • Accepter de modifier sa position en fonction de celle de l'autre. • Evaluer (apprécier sa participation et celle de ses pairs à chacune des étapes du travail et accepter d'être évalué).
	Réaliser un projet	• S'inspirer de ce qui est lu, vu, entendu ou reçu pour concevoir un projet. • Réaliser un projet individuel en relation avec l'enseignement du français (conception, planification, réalisation, évaluation). • Faire le descriptif d'un projet. • Participer activement à un projet de classe et/ ou d'école en mobilisant ses compétences disciplinaires et ses compétences transversales. • Présenter un projet.

Ordre	Compétences transversales	Composantes des compétences transversales
intellectuel	**Exploiter l'information**	• Rechercher et sélectionner l'information, savoir consulter et utiliser un fichier, un plan simple, un mode d'emploi, un dictionnaire… • Organiser ou réorganiser les informations recueillies. • Utiliser l'information pour mener à bien une tâche, un projet…
	Résoudre des problèmes	• Identifier les composantes de la situation de communication. • Formuler des hypothèses et les vérifier. • Suivre une démarche appropriée pour résoudre un problème et décrire cette démarche.
	Exercer sa pensée critique	• Porter un jugement. • Exprimer un avis personnel. • Analyser une situation et prendre position.

2-2-2- Les compétences terminales

Les trois compétences terminales suivantes, parce que terminales, constituent les compétences les plus intégrantes du programme de français. Ces trois compétences doivent être maîtrisées par l'élève au terme du 1er cycle de l'enseignement de base correspondant aux quatre années d'apprentissage de la langue française.

* Enoncés des compétences terminales

Compétence terminale liée au savoir-communiquer oralement : écouter, comprendre, parler.

Intégrer les acquis : savoirs, savoir-faire et savoir être, dans des énoncés oraux cohérents et intelligibles pour :
- manifester sa compréhension d'un message oral ;
- rendre compte d'un événement de la vie quotidienne ;
- communiquer avec autrui dans le cadre d'une situation significative.

Compétence terminale liée au savoir-lire.

Intégrer les mécanismes de base de la lecture pour lire des textes variés et rendre compte de sa compréhension.

Compétence terminale liée au savoir-écrire.

Intégrer les acquis : savoirs, savoir-faire et savoir être, pour produire des énoncés écrits variés et cohérents.

2-2-3- Les composantes des compétences terminales (ou compétences disciplinaires)

Chacune des trois compétences terminales se subdivisent en composantes (compétences disciplinaires).

Compétence terminale liée au savoir-communiquer oralement

Les composantes :

- Ecouter l'autre
- Manifester sa compréhension d'un message oral
- Intégrer les acquis liés aux règles de prononciation du français
- Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue
- Etablir un contact social

Compétence terminale liée au savoir-lire

Les composantes :

- S'approprier les phonèmes -graphèmes du français
- Intégrer les mécanismes de base nécessaires à une lecture vocale intelligible
- Construire le sens d'un texte

Compétence terminale liée au savoir-écrire

Les composantes :

- S'approprier les graphies au programme
- Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue
- Produire des énoncés pour rendre compte d'un événement de la vie quotidienne

2-2-4- L'enseignant

a/ Son rôle

La mise en place de l'approche par compétences confère un rôle essentiel à l'enseignant. Il est le « **maillon fort** » de cette approche, le chaînon qui établit le lien entre le programme et l'élève. Ce rôle fondamental est à sa portée, compte tenu de ses compétences et de son expérience.

b / Sa formation

L'enseignant est appelé à investir ses connaissances, son expérience et ses pratiques pédagogiques en tenant compte des principes de l'approche ainsi que des concepts qui la sous-tendent et à prendre en charge sa propre formation.

c / Ses attitudes

*** à l'école**

L'enseignant est partie prenante de la vie **de** l'école et de la vie **à** l'école. Aussi est-il invité à adhérer pleinement au travail d'équipe et à respecter les règles qui en découlent, à savoir :

- la concertation permanente avec ses collègues ;
- la participation à l'édification de projets d'école ;
- la collaboration à des tâches communes (entre maîtres d'une même école, d'un même degré…) ;
- l'établissement de liens entre les principaux partenaires de l'action éducative et particulièrement les parents…

*** en classe**

Dans sa classe, le maître est appelé à :

- créer les conditions qui favorisent la réussite des élèves : les apprentissages réussis doivent beaucoup au climat de confiance créé par l'adulte ;
- passer du statut d'enseignant «*dispensateur de savoir* » par moments (notamment lors des apprentissages structurés) à celui de «*personne-ressource* » à d'autres moments (lors des travaux de groupes /de recherche…) ;
- devenir partenaire de ses élèves dans la construction et la réalisation de projets de classe ;
- introduire des techniques d'animation permettant à l'élève de devenir acteur de sa formation ;
- prendre des initiatives.

*** à l'égard des parents**

- entretenir des relations permanentes avec les parents pour les tenir informés des progrès réalisés ou des difficultés persistantes de leur(s) enfant(s) ;
- établir avec eux une forme de partenariat pour les impliquer dans la vie de l'école.

3- LES CONTENUS : CARACTERISTIQUES GENERALES

Le contenu linguistique comprendra trois volets :

* un contenu grammatical déterminé sous forme de catégories morpho-syntaxiques ;

* un contenu discursif déterminé sous forme d'objectifs de communication ;

* un contenu lexical déterminé essentiellement en référence aux thèmes inscrits au programme ainsi qu'à la fréquence d'emploi des mots.

Ces contenus seront véhiculés par des supports variés : sonores, visuels, audio-visuels, numérisés et différents types de textes.

Le choix de ces supports devra permettre à l'élève de rendre compte d'événements de la vie quotidienne, de découvrir progressivement certains aspects de la vie en France (et dans d'autres pays) et de la culture de ce pays.

Au 2e degré de l'enseignement de base, l'acquisition de compétences grammaticales se fera de manière essentiellement implicite.

Tableau de mise en correspondance des compétences avec les contenus

Les compétences, composantes, objectifs spécifiques (habiletés) et contenus présentés dans ce tableau de façon linéaire, doivent être envisagés en interaction les uns avec les autres.

3-1- Compétence terminale liée au savoir -communiquer oralement	**Liens avec les compétences transversales**
Intégrer les acquis : savoirs, savoir-faire et savoir-être, dans les énoncés oraux cohérents et intelligibles pour : - manifester sa compréhension d'un message oral ; - rendre compte d'un événement de la vie quotidienne ; - communiquer avec autrui dans le cadre d'une situation significative.	Les situations d'interaction sont des occasions d'apprendre à vivre ensemble, à communiquer de façon appropriée et à résoudre des problèmes en collaboration avec ses pairs.

Le code utilisé

* Les pointillés (…) signifient que l'apprentissage a été abordé au cours de l'année mais pas nécessairement maîtrisé : niveau de sensibilisation.
* La croix (x) signifie que l'apprentissage doit faire l'objet d'activités structurées destinées à en assurer l'acquisition.
* Les deux croix (xx) signifient que l'apprentissage se situe au niveau de l'approfondissement.
* Les parties en grisé correspondent aux données concernant indifféremment la 3e et la 4e années.

L'oral - 1 – Réception / compréhension

Composantes de la compétence terminale	**Objectifs de communication / Objectifs spécifiques (habiletés)**	**Contenus et supports**	**2ème degré**	
			3e	**4e**
Ecouter l'autre	* Apprendre à écouter l'autre, à être attentif à ce que dit l'autre. * Respecter le tour de parole et le temps de parole de l'autre. * Distinguer l'arabe du français. * Se familiariser avec le rythme de la langue française. * Distinguer différents schémas intonatifs.	* des chants * des poèmes * des consignes de travail * des dialogues : saynètes/sketchs * des messages * des proverbes * des jeux de rythme * des histoires courtes		
Manifester sa compréhension d'un message oral	* Réagir en fonction des informations reçues en : - reformulant un énoncé - exécutant une consigne.	* Expression corporelle * Mime * Dessin * Réponses à des questions		

L'oral - 2 - Production et interaction

Composantes de la compétence terminale	Objectifs de communication / Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	
			3e	4e
Intégrer les acquis liés aux règles de prononciation du français	* Articuler correctement les phonèmes du français. * Réciter un poème de façon expressive. * Interpréter un chant en respectant la mélodie française.	* Sons propres au français opposés à des sons arabes exemples : [y/u]- [y/i]- [p/b]- [f/v]… * Opposition : [∂/e] * Opposition voyelles orales / voyelles nasales : [a/â]- [o/ô]- [e/ɛ]… * Opposition voyelles nasales : [â/ô] * Opposition voyelle ouverte / voyelle fermée [ej/œj]- (eil/euil)… * Voyelle fermée + r-[ɛr/œr] (er/eur)		
		* Prononciation des nombres à 2 chiffres suivis d'un nom commençant par une voyelle ou par une consonne.	….	x
	* Respecter les liaisons et les enchaînements.	* Le e caduc (jouerai / pâtisserie). * Les liaisons obligatoires. * L'enchaînement consonantique et vocalique		
	*Respecter l'intonation correspondant à des énoncés déclaratif, interrogatif, exclamatif et impératif.	* L'intonation déclarative exclamative interrogative impérative.		

Composantes de la compétence terminale	Objectifs de communication / Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	
			3e	4e
Etablir un contact social	* Informer / s'informer	* Dialogues/ saynètes	….	x
	- Saluer quelqu'un / prendre congé de quelqu'un.	- Bonjour, bonsoir, salut ! au revoir, à bientôt	….	x
	- Donner / demander des nouvelles de quelqu'un.	- Comment vas-tu ?…	….	x
	- Accueillir/ remercier / s'excuser.	- Merci, je te/vous remercie , pardon , excuse(z)-moi…	….	x
	- Demander/ donner des informations.			
	- Réagir à une demande d'information.			
	* Exprimer un sentiment.		….	x
		- Avoir de la peine/ du chagrin…	….	x
		- Etre content /heureux/ fou de joie/ triste/ peiné/ effrayé…	….	x
	* Adapter son discours à la situation de communication.	* Les éléments constitutifs d'une situation :	….	x
		- qui parle ? à qui ? pour dire quoi ? dans quelles circonstances (temps, lieu) ?	….	x
		- emploi des formules de politesse : s'il vous plaît, merci, je voudrais…	….	x
		- le tutoiement, le vouvoiement		

L'oral - 4 –

Composantes de la compétence terminale	Objectifs de communication / Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	
			3e	4e
Etablir un contact social	* Raconter - Identifier des personnages, des lieux, des événements. - Situer des actions, des personnages dans le temps et dans l'espace. - Caractériser une personne, un animal, un lieu, une action, un comportement. * Exprimer un ordre, une interdiction - donner un conseil - énoncer une consigne de travail, de jeu * Porter un jugement sur un comportement, une action, un fait. * Justifier une action/ un comportement… * Prendre position : - donner un avis personnel - émettre des hypothèses - exprimer l'accord / le désaccord/ le refus/ une préférence.	* Contextes variés : histoire simple, événement - Structure du récit (situation initiale, intermédiaire et finale) - Termes de localisation : sur, sous, dans, devant… - Termes temporels : aujourd'hui, maintenant, demain - Adjectifs de taille, de couleur… - Il faut / Il ne faut pas - On doit / On ne doit pas - L'impératif (forme affirmative et négative) * C'est bien / c'est mal / c'est injuste / c'est gentil / c'est méchant * Emploi de parce que… * Les phrases simples, les phrases à la forme impersonnelle * Penser que/ croire que * Etre pour / être contre / accepter / refuser / préférer …	…. …. …. …. …. …. …. …. …. …. …. ….	x x x x x …. …. x x x …. ….

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	
			3e	4e
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue	* Utiliser les différentes structures de la phrase simple.	*** La phrase à présentatif**		
		C'est + GN / voilà + GN / voici + GN	….	x
		C'est + adverbe + adjectif	….	x
		Il y a + GN/ il y a + GN (nom + adjectif)	….	x
		Il y a + GN + pour + GN, etc.	….	x
		*** La phrase à verbe être / avoir**		
		GN + Verbe être + GN/GNP/ adjectif	….	x
		GN + Verbe avoir + expansion.	….	x
		*** La phrase sans complément**		
		GN + Verbe	….	x
		*** La phrase à complément direct (c.o.d)**		
		GN + V+GN	….	x
		*** La phrase à complément indirect**		
		GN + V+GNP	….	x
		*** La phrase à deux compléments**		
		GN + V+GN+GNP	….	x
		*** La phrase impersonnelle**		
		Exemples :		
		Il pleut. Il fait beau.	….	x
		Il faut+ infinitif	….	x
		*** Les constituants du GN**		
		Les déterminants		
		- les articles définis/ indéfinis	…..	x
		- les adjectifs possessifs		….
		- les adjectifs démonstratifs		….

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	
			3e	4e
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue	* Utiliser les différentes structures de la phrase simple (suite).	**Le nom**		
		- nom commun / nom propre	….	x
		- masculin / féminin	….	x
		- singulier / pluriel	….	x
		L'expansion du GN		
		- l'adjectif qualificatif	….	x
		- le complément du nom	….	x
		- le complément de phrase :		
		le complément de lieu, de temps, de manière,	….	x
		de but (pour + infinitif)	….	x
		Les substituts du GN		
		les pronoms sujets : il / ils - elle / elles	….	x
		- L'énumération avec « et »	….	x
		- Le comparatif avec « comme »		….
	* Utiliser les formes de phrases.	*** Les formes de phrases**		
		- La phrase affirmative	….	x
		- La phrase négative avec ne…pas	….	x
		ne….plus		….
	* Utiliser des phrases complexes.	*** La phrase complexe**		
		- la coordination par et	….	x
		- la subordination avec parce que	….	x
		- la relative avec qui	….	x

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	
			3e	4e
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue	* Utiliser correctement les termes temporels.	- Aujourd'hui, maintenant, demain, hier, dans quelques jours…		
	* Utiliser correctement les formes verbales.	*** Le verbe**		
		- Les verbes du 1er groupe au présent, au passé composé, à l'impératif, au futur.	….	x
		- Les verbes du 2e groupe au présent, au passé composé, à l'impératif, au futur.	….	x
		- Les verbes usuels du 3e groupe au présent, au passé composé, à l'impératif, au futur.	….	x
		- Verbes être et avoir au présent	….	x
		- Verbes être et avoir au passé composé, au futur	….	x
		- Verbes pronominaux usuels au présent	….	x
		- Verbes pronominaux usuels au passé composé et au futur	….	x
	* Choisir et utiliser le vocabulaire en rapport avec les thèmes et les sous-thèmes étudiés.	**Thèmes** - Santé et bien-être - Environnement - Médias et nouvelles technologies - Paix et tolérance - Solidarité et citoyenneté - Travail et loisirs -Culture et découverte du monde - Initiative et projet		

3-2- Compétence terminale liée au savoir lire

Intégrer les mécanismes de base de la lecture pour lire des textes variés et rendre compte de sa compréhension.

Liens avec les compétences transversales

Pour comprendre un texte, l'élève doit être en mesure d'exploiter l'information, d'établir des liens entre ce qu'il sait déjà et ce qu'il découvre en lisant

L'information recueillie dans le cadre d'une lecture sera investie dans la réalisation d'une tâche, d'un projet…

Lecture - 1 –

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	
			3e	4e
S'approprier les phonèmes-graphèmes du français	* S'orienter de gauche à droite sur une page/ l'ardoise...	* Messages.	x	
	* Se familiariser avec les signes écrits du français.	* Phrases.	x	
	* Etablir la relation script/ cursive.	* Textes de synthèse.	x	
	*Etablir des correspondances entre signes et sons et réciproquement.	a-i-l-ou-r-e-m-t-f-o-j-b-s-d-u-p-n-v-c+(a-o-u)-	x	
		an/am-en/em-on/om–au/eau-eu-è-ê-ai-ei	x	
	* Lire les graphèmes correspondant aux phonèmes étudiés.	er/et/ez/	x	
		es-é-oi-in/ain/ein-c=s=ç- ch	….	x
	* Déchiffrer des mots synthétisables.	z/s =z – g= [j] – g= [g]- k-q-gn	….	x
		ette-esse-erre-elle-oin-ien/ienne	….	x
		ill-ail/ouil/euil/eil-ion/tion-ph-x-y	x	
Intégrer les mécanismes de base* nécessaires à une lecture vocale intelligible	* Etablir une relation message-image.	* Messages – images…	….	x
	* Lire une consigne et l'exécuter.	* Textes de lecture en rapport avec les sous-thèmes.		
	* Manifester sa compréhension d'un message écrit.		….	x
	* Lire d'une manière intelligible.	* Les règles de prononciation (voir l'oral)	….	x
	* Respecter la ponctuation dans l'oralisation d'un texte.	* La ponctuation	….	x
	* Utiliser l'intonation adéquate.	* Les schémas intonatifs correspondant aux énoncés déclaratif, interrogatif, exclamatif et impératif	….	x
	* Respecter les liaisons obligatoires	* Les liaisons et les enchaînements obligatoires		

** Les mécanismes de base :*

le décodage est la mise en correspondance lettres → sons et syllabes pour oraliser l'écrit (déchiffrage) .

l'encodage est la mise en correspondance sons → lettres pour produire l'écrit.

Lecture – 2 –

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports		2ème degré	
				3e	4e
Construire le sens d'un texte	* Lire silencieusement différents types de textes et types d'écrit. * Emettre des hypothèses et les vérifier. *Justifier sa réponse par un relevé d'indices. * Utiliser des informations pour réaliser une tâche, un dossier, un projet… * Exprimer un point de vue suite à la lecture d'un texte. * Identifier, dans un texte, les passages dialogués. *Repérer la situation initiale/ intermédiaire et finale dans un récit. * Recueillir des informations (texte documentaire). * Agir à la suite d'une lecture (texte injonctif). * S'initier à l'utilisation du dictionnaire.	Textes	narratif	x	xx
			descriptif		….
			injonctif	….	x
			prescriptif		….
			informatif	….	x
			Poème	…..	x
			Récit	…..	x
			Dialogue	…..	x
			Texte documentaire	….	x
			Recette		….
			Affiche		….
			Dictionnaire		….
			Mode de fabrication	…..	x

3-3- Compétence terminale liée au savoir- écrire

Intégrer les acquis : savoirs, savoir-faire et savoir-être, pour produire des énoncés écrits variés et cohérents.

Liens avec les compétences transversales

L'acte d'écrire mobilise différentes compétences transversales selon la situation de communication et le type de texte à produire. L'élève est appelé à choisir des méthodes de travail efficaces.

En utilisant les TIC, il se familiarise avec les techniques de traitement de texte. Il est également appelé à coopérer lorsqu'il participe à des projets.

L'écrit - 1 -

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	
			3e	4e
S'approprier les graphies de la langue française	* Evoluer dans un environnement écrit fonctionnel.	Affichages instrumentaux :		
		- messages- consignes	x	
		- nombres - couleurs	x	
		- jours de la semaine	x	
		- mois de l'année	x	
	* Reproduire des formes géométriques et/ou graphiques en respectant le sens gauche-droite.	- Des formes géométriques	x	
		- Toutes les lettres minuscules de l'alphabet	x	x
		- «Maisons» (liste des mots globalisés et autres)	x	
	* Reconnaître visuellement des graphies.	- Les graphies étudiées	x	xx
	* Discriminer des graphies voisines (p/ b/ q…).	- Toutes les lettres majuscules		x
		- Productions d'élèves	x	x
		- Dossiers documentaires		x
	* Ecrire correctement les graphies inscrites au programme en cursive et en respectant les normes (voir contenus de la lecture).	*Cf le contenu de la lecture*	….	x
	* Ecrire les différentes graphies d'un même son.	* Différentes graphies d'un même son :		
		am/an/en/em [ã]	x	
		on/om [ô]	x	
		o/eau/au [o]	x	
		er/et/ez/es/é [e]	….	x
		in/ain/ein [ɛ̃]	x	

L'écrit - 2 –

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	
			3e	4e
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue	* Identifier la phrase et ses constituants. *Appliquer les règles d'accord. * Enrichir et réduire un GN. * Identifier les constituants du GV. * Enrichir et réduire un GV. * Enrichir et réduire une phrase.	c=s=ç g=j g+a, o, u gu, i, e c=k=q s=z oin, ion, tion La phrase : sens et caractères formels Les deux constituants essentiels de la phrase - La relation sujet / verbe déterminant / nom adjectif / nom - Les constituants du GN : Le nom propre / le nom commun Le pronom personnel sujet - Les déterminants : articles possessifs - L'adjectif qualificatif accord en genre et en nombre - Les constituants du GV verbes transitifs / intransitifs le complément essentiel le complément non essentiel - Les compléments de phrase le complément de lieu le complément de temps.	…. …. …. …. …. …. …. …. ….	x x x x x x x x …. …. …. …. …. …. …. …. …. …. …. …. …. …. ….

L'écrit - 3 –

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	
			3e	4e
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue	* Utiliser les types de phrases.	- Déclarative		….
		- Interrogative avec : Est-ce que ?		….
		- Exclamative		….
	* Utiliser les formes de phrases.	- La forme négative : Ne…pas,		….
		- La forme affirmative	….	x
	* Conjuguer des verbes.	* La notion de temps : le présent		
	* Opérer des transformations et des corrélations sur des verbes.	* Les verbes usuels du 1er, 2e, 3e groupes au présent.		x
		* Les verbes être / avoir / aller / faire		x
		(Le passé composé et le futur ne feront pas l'objet d'un apprentissage systématique , ils seront employés quand le contexte ou la situation l'exigera.)		
		** Terminologie à introduire :*		x
		- singulier / pluriel		x
		- masculin / féminin		x
		- nom		x
		- déterminant		x
		- sujet		x
		- verbe		x
		- adjectif		x
	* Orthographier correctement des mots d'usage et les mots outils étudiés.	*- le sujet s'accorde avec le verbe.*		….
		* m devant p et b		….
		* Le pluriel des noms (s-x)		….
		* le féminin des noms	….	x
	* Choisir et utiliser le vocabulaire adéquat à une situation donnée.	* Les mots invariables :sous-sur-dans-très-loin-devant-derrière-toujours-beaucoup-maintenant-aujourd'hui-demain-hier.		
		* Le vocabulaire en rapport avec les thèmes étudiés (voir contenu de l'oral).		

L'écrit - 4 –

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	
			3e	4e
Produire des énoncés pour rendre compte d'un événement de la vie quotidienne	* Rédiger la légende d'un support visuel (3e / 4e). * Imaginer le contenu d'une bulle / d'une réplique dans un mini dialogue. * Compléter un récit par une ou deux phrases. * Commencer un récit par une ou deux phrases. * Raconter un fait/ un événement de la vie courante. * Intégrer un mini-dialogue dans un récit. * Rédiger un court énoncé descriptif. * Utiliser des outils d'aide.	*Les articulateurs temporels étudiés. * La structure du texte narratif * Les caractéristiques du dialogue (tirets – répliques). * Les adjectifs – la comparaison. * Les accords (étudiés). * La ponctuation forte. * Silhouette de textes/ grilles/ canevas	x x x …. ….	xx xx xx x …. …. …. …. ….

4- CHOIX METHODOLOGIQUES

4-1- ACTIVITES DE L'ORAL EN 3e / 4e

■ La mise en train

Les chansons, les comptines et poèmes seront exploités en trois temps :

écoute attentive
compréhension
apprentissage.

2- Les chansons, comptines et poèmes, tiendront compte des thèmes et également de la motivation de l'élève et de ses acquis linguistiques.

■ La phonétique

Méthodologie

Les élèves s'exerceront sur des phonèmes intégrés successivement dans des phrases, des mots puis des syllabes.

Le travail s'effectuera en trois temps :

* audition ;
* discrimination auditive ;
* production ;
* émission.

Modalités

En phase de pré-apprentissage , l'absence de séances de phonétique sera compensée par la correction phonétique permanente des énoncés produits par les élèves.

En phase d'apprentissage structuré et d'intégration, l'activité de phonétique sera étroitement liée à celle de l'étude des graphies : elle constituera l'étape de reconnaissance auditive du phonème- graphème à l'étude. Des exercices spécifiques de discrimination et de prononciation seront réalisés.

Les liaisons, les enchaînements consonantiques et les schémas intonatifs ne feront pas l'objet de leçons de phonétique.

Ils seront manipulés au cours des activités d'expression orale et de lecture.

La correction phonétique fera l'objet d'une vigilance constante dans toutes les activités de français.

■ L'expression orale

Les modes d'apprentissage :

L'apprentissage sera réalisé selon un processus reposant alternativement sur deux modes :

* l'imprégnation ou le préapprentissage
* l'apprentissage structuré et l'intégration

L'imprégnation

Elle permet d'initier les élèves à la pratique du français (sons, intonation, lexique, structures linguistiques…) au moyen d'un bain de langue (audition de chants, de comptines, de contes, interventions orales du maître). Dans les premières semaines, le rôle de l'imprégnation est prédominant.

Au cours de cette période, les productions verbales des élèves restent nécessairement modestes, la communication dans la classe fera donc appel à des moyens d'expression non linguistiques (geste- mimique- dessin)

L'imprégnation se poursuivra tout au long de l'année mais verra son importance décroître progressivement au profit de l'apprentissage structuré et l'intégration.

L'apprentissage structuré et l' intégration

L'apprentissage structuré consiste à assurer l'acquisition par les élèves de contenus lexicaux, grammaticaux et discursifs dans des activités d'appropriation et de réinvestissement.

Il interviendra en début d'apprentissage, de façon ponctuelle, pour assurer l'acquisition, par les élèves, de quelques éléments linguistiques. Il se poursuivra, en se développant, tout au long de l'année. A ces **activités d'acquisition** viendront se greffer des **activités d'intégration**. Ces dernières viseront la mobilisation des acquis dans des situations de vie nouvelles ayant toujours du sens pour les élèves.

La mise en situation

Les activités de communication seront déclenchées et organisées à partir de situations de communication qui, tout en favorisant la motivation des élèves et la manipulation des éléments linguistiques, donneront du sens aux apprentissages en les contextualisant.

Les supports seront aussi variés que possible :

* comptines- bandes dessinées ;
* chants ;
* dialogues- situations au tableau de feutre ;
* textes- scènes mimées- contes.

La mise en œuvre pédagogique

L'activité comportera plusieurs moments :

- mise en situation favorisant les réactions spontanées des élèves face à une situation/un contexte proposé par le maître.
- exploration de la situation en vue de/ d' :
  * réactiver les acquis ;
  * créer de nouveaux besoins langagiers ;
  * introduire des structures et un lexique nouveau.
- apprentissage structuré : manipulation, réemploi des structures et des mots nouveaux dans des situations diverses puisées dans le vécu des élèves.
- apprentissage de l'intégration : intégration des acquis dans des situations nouvelles significatives pour l'élève.
- **Evaluation** : Celle-ci interviendra tout au long des apprentissages de façon ponctuelle et au terme des apprentissages (au cours des modules d'évaluation), de manière plus structurée.

4- 2- ACTIVITES DE L'ECRIT EN 3e / 4e

■ La lecture et l'étude de graphies en 3ème anné

L'apprentissage de la lecture s'effectuera selon une méthode mixte et évolutive :

mixte car elle combine :

* l'approche globale ;
* la démarche analytique ;
* la synthèse.

évolutive parce que la démarche variera au fur et à mesure en fonction des objectifs et des moments d'apprentissage.

L'apprentissage de la lecture se fera donc en deux étapes d'inégales durées :

une phase d'imprégnation / globalisation

une phase d'analyse- synthèse et d'intégration.

La phase d'imprégnation- globalisation

L'imprégnation a pour objectif la mise en contact avec l'écrit, la familiarisation avec l'écriture du français et une préparation à l'apprentissage structuré de la lecture.

Ainsi, dès le premier module d'apprentissage, des messages seront introduits dans le but de créer un environnement écrit destiné:

- à sensibiliser les élèves à l'orientation gauche / droite de l'écriture française ;
- à les familiariser avec les signes écrits du français ;
- à constituer un corpus écrit progressivement capitalisé et enrichi …

Outre les activités organisées autour des messages écrits, d'autres activités, préparatoires à la lecture-écriture, seront introduites.

La globalisation interviendra dès qu' un petit capital linguistique aura été constitué et que quelques messages écrits auront été introduits lors de l'imprégnation.

La globalisation a pour objectifs :

la mémorisation des messages écrits ;
l'analyse de ces messages en mots ;
la reconstitution des messages initiaux ;
la construction de nouveaux messages.

La phase d'analyse / synthèse et d'intégration

Cette étape a pour objectif :

l'identification des graphies ;

leur assemblage selon les règles de la combinatoire en vue de leur appropriation ;

la lecture de phrases et de textes (narratif, informatif et injonctif).

Des messages continueront néanmoins à être exploités tout au long de l'année.

Initiation et motivation à la lecture de textes longs

Cette étape a pour objectif :

-d'entraîner les élèves à mobiliser les compétences acquises en lecture au cours des phases précédentes pour lire un texte long adapté à leur niveau (conte).

■ L'écriture en 3e /4e années

Cette activité se déroulera en trois étapes :

- présentation du modèle d'écriture par le maître .
- entraînement collectif.
- travail individuel.

■ La lecture en 4ème année

L'apprentissage comprendra :

1- Une phase où l'apprentissage de nouvelles graphies se poursuit : l'approche globale, la démarche analytique ; la synthèse, parallèlement à la lecture de textes.

2- Une phase réservée à l'exploitation des textes variés (différents types d'écrit) visera, au cours de ces deux phases, la lecture courante, la compréhension et le « fonctionnement » du texte.

■ Initiation à la production écrite

L'initiation à la production écrite se fera dans le cadre de projets d'écriture. Ainsi, l'élève développera un savoir-écrire à travers des activités de planification, mise en texte et révision.

■ La pratique écrite de la langue en 4ème année

Cette activité comportera trois étapes :

1- Un travail collectif d'exploration visant la mise en évidence de la notion ciblée.

2- Un travail individuel reposant essentiellement sur des manipulations écrites en vue d'intensifier le réemploi de cette notion et de favoriser son appropriation.

Exemples d'exercices :

***** à trou ***** d'enrichissement
***** de transformation ***** de réduction
***** de substitution

3- Un travail axé sur l'intégration des acquis.

***** production (dirigée/libre ; partielle/ totale)

■ L'orthographe en 4ème année

L'étude de chaque notion orthographique donnera lieu à :

* un travail collectif au cours duquel le PLM sera largement utilisé ;
* un travail individuel consistant en des exercices écrits variés : dictée, auto- dictée et des productions écrites personnelles.

L'orthographe et l'étude des graphies, qui sont des activités complémentaires, seront étroitement liées.

La correction orthographique fera l'objet d'une vigilance continue au cours de toutes les activités écrites.

5- EVALUATION*

Dans le cadre de l'approche par compétences, l'appréciation des aptitudes et des acquis des élèves se fait à partir d'une évaluation continue.

Les informations recueillies, à la suite de cette évaluation, serviront à établir un diagnostic et à mettre en place un dispositif de remédiation pour, d'une part, combler les lacunes enregistrées chez les élèves et d'autre part, réguler l'action pédagogique du maître.

Ces informations offrent , en outre, l'occasion à l'enseignant de faire le point avec l'apprenant sur les performances de ce dernier et de choisir avec lui une stratégie de remédiation appropriée.

L'évaluation des acquis a des fonctions différentes selon les moments où elle est réalisée :

- E*n début d'année, l'évaluation a une fonction d'orientation*. Elle permet d'établir un diagnostic portant sur les apprentissages fondamentaux de l'année précédente (prérequis) qui doivent en cas de besoin faire l'objet d'une remédiation avant le commencement des apprentissages nouveaux.

- E*n cours d'année/de degré*, *l'évaluation a une fonction de régulation* . Elle vise à identifier les erreurs importantes et récurrentes et à prévoir la/les remédiation(s) adéquate(s) ;

- A *la fin d'un degré*, *l'évaluation a alors une fonction certificative* : il s'agit de faire un bilan des acquis résultant des apprentissages censés être assurés en vue de prendre une décision quant à l'accès (ou non) de l'apprenant au degré supérieur.

Pour être significative et utile, l'évaluation doit porter sur les *compétences de base* dont la maîtrise est reconnue comme indispensable à la poursuite des apprentissages ultérieurs.

---

* Le processus : Evaluation- diagnostic- remédiation, est développé dans les documents suivants :
- Evaluation – guide de l'enseignant
- Module de formation n° 4 (1ère et 2ème parties)

5-1- L'ORDINOGRAMME

L'ordinogramme a pour fonction d'aider les maîtres à retrouver sous une forme structurée et hiérarchisée les compétences de base que les élèves doivent absolument maîtriser pour réaliser les performances attendues au terme d'un degré ou d'une année.

<table>
<tr><td colspan="3">Les performances attendues en lecture au terme de la 4e et de la 3e années nécessitent la maîtrise par les élèves des 3 compétences de base de la sphère 3.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Les performances attendues à l'écrit au terme de la 4e et de la 3e années nécessitent la maîtrise par les élèves des 7 compétences de base des sphères 2 et 3.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Les performances attendues à l'oral au terme de la 4e et de la 3e années nécessitent la maîtrise par les élèves des 6 compétences de base des sphères 1 et 2.</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>CB4. Produire un énoncé pour raconter un événement de la vie quotidienne et/ou caractériser un objet, un animal ou une personne
↑
CB3. Produire un énoncé en mobilisant et en employant le vocabulaire correspondant à la situation de communication.
↑
CB2. Produire une phrase en respectant la règle d'accord sujet/verbe*.
↑
CB1. Produire une phrase en employant, selon la situation, l'une des structures de la phrase simple inscrites au programme.
↑
Sphère d'activités (n° 2)
commune à l'oral et à l'écrit</td><td>CB3. Sélectionner des informations essentielles contenues dans un texte et les justifier éventuellement.
↑
CB2. Lire à haute voix et de manière intelligible une suite de phrases constituant un paragraphe.
↑
CB1. Lire et écrire, dans un énoncé significatif, des mots contenant des graphèmes étudiés.
↑
Sphère d'activités (n°3)
Ecrit</td></tr>
<tr><td>CB2. Produire un énoncé en employant le temps qui convient : le présent ou le passé composé *.
↑
CB1. Utiliser dans une production personnelle en adéquation avec la situation de communication. Les schémas intonatifs correspondant aux énoncés déclaratif et interrogatif.
↑
Sphère d'activités (n°1)
Oral</td><td></td><td></td></tr>
</table>

N.B. Ce tableau, comprenant les CB par sphère d'activités, doit être lu de bas en haut.

***** *En 4e année.*

5-2 – LES PERFORMANCES ATTENDUES

La performance attendue constitue dans ce programme **l'indicateur de mesure** qui témoigne du degré de maîtrise de **la compétence terminale** liée à l'oral, à la lecture et à l'écrit (production).

5-3– LES CRITERES D'EVALUATION ET LEURS INDICATEURS

Dans le cadre d'une pédagogie de l'intégration progressive, les critères d'évaluation évoluent avec le niveau d'études :

- un même critère minimal peut au fil du temps devenir plus exigeant (exemple : la correction orthographique ne concernera pas certaines difficultés dans les premières années parce que trop complexes ou non encore traitées) ;
- des critères de perfectionnement à un certain niveau d'études peuvent devenir des critères minimaux plus tard.

* Enoncés des performances

a/ L'expression orale

Performance attendue à la fin du 2e degré

Au terme de la 4e année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de produire un énoncé oral cohérent et intelligible d'au moins trois phrases constituant un récit ou un dialogue, à partir d'une situation présentée oralement par le maître ou d'un support visuel, textuel ou concret.

Performance attendue à la fin de la 3e année

Au terme de la 3e année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de produire à partir de supports visuels et dans le cadre d'une situation présentée par le maître au moins trois énoncés oraux significatifs d'une phrase chacun pour :

- répondre à des questions ;
- et/ou rendre compte d'un événement de la vie quotidienne ;
- et/ou échanger des répliques dans un mini-dialogue.

Critères d'évaluation de l'oral

A- Critères minimaux

C1- Adéquation avec la situation de communication

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- manifeste sa compréhension par la réalisation de la tâche demandée dans la consigne (raconter, répondre à des questions orales, caractériser une personne, imaginer une suite à un récit/ un dialogue...)

- utilise le vocabulaire approprié à la situation

- applique les règles sociales d'utilisation de la langue (exemple : le tutoiement / le vouvoiement / les formules de politesse…).

C2- Correction phonétique

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- prononce et articule correctement tous les phonèmes du français rendant son message intelligible
- respecte l'intonation correspondant à un énoncé déclaratif, interrogatif et exclamatif
- réalise les liaisons obligatoires.

C3- Correction linguistique

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- agence correctement les mots dans les phrases produites
- utilise correctement les formes verbales étudiées
- se fait comprendre par un tiers.

C4- Cohérence de l'énoncé Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- utilise, dans un récit, les articulateurs temporels (simples) étudiés
- émet un avis ou justifie correctement un point de vue (exemple : Ce jeu est dangereux parce que…).
- respecte la chronologie des événements.

Remarque : *tenir compte des spécificités du code oral qui tolère la répétition, la succession d'informations, le recours à la mimique et à la gestuelle pour préciser un énoncé.*

B- Critères de perfectionnement

C5- Richesse du vocabulaire

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- utilise un vocabulaire riche, varié…
- utilise des comparaisons, des compléments du nom.

C6– Fluidité de l'expression

Ce critère est atteint lorsque l'élève :
- s'exprime aisance (couramment, de façon expressive)
- accompagne son énoncé d'une gestuelle appropriée
- adopte une attitude et un ton en adéquation avec la situation (joie, tristesse, colère, hésitation…).

b/ La lecture

Performance attendue à la fin du 2e degré

Au terme de la 4e année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de :

- lire à haute voix et de manière intelligible un texte court constitué de mots connus, et conforme aux thèmes et aux types d'écrits enseignés (narratif, descriptif, informatif) ;
- lire silencieusement un autre texte du même type pour répondre par écrit à, au moins, trois questions portant sur la compréhension globale, la compréhension du vocabulaire, appelant la justification d'une réponse ainsi qu'une question visant le dépassement du texte.

Performance attendue à la fin de la 3e année

Au terme de la 3e année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de :

- lire à haute voix et de manière intelligible un paragraphe constitué de mots connus conforme aux thèmes et aux types d'écrit enseignés ;
- lire silencieusement un texte court pour répondre par écrit à trois questions simples (en reliant par une flèche, barrant ce qui est faux, complétant une phrase par un mot, recopiant un indice (mot ou phrase) explicite dans le texte...).

Remarque : Ces deux énoncés de performances bien que paraissant très proches se différencieront par le contexte de réalisation que le maître choisira en fonction du niveau d'étude : nature, longueur et degré de complexité du texte ou du paragraphe à lire et des questions posées.

Critères d'évaluation de la lecture

A- Critères minimaux

C1- Qualité de la lecture vocale

Ce critère est atteint pour tout texte ou message oralisé dans lequel l'élève :

- prononce et articule correctement le texte de façon à le rendre intelligible
- respecte la ponctuation forte en y faisant correspondre le schéma intonatif adéquat
- réalise les liaisons obligatoires.

C2- Compréhension globale

Ce critère est atteint lorsque l'élève manifeste sa compréhension d'un texte ou d'un paragraphe en répondant à des questions simples sur

- . les personnages, le lieu, le moment de l'histoire
- . les principaux événements…

C3- Compréhension du vocabulaire

Ce critère est atteint lorsque l'élève :

- rend compte de sa compréhension des mots et/ou expressions
- . en se référant à des images
- . en choisissant la bonne réponse dans un Q.C.M. (questionnaire à choix multiple)
- . en complétant une phrase par le mot adéquat, etc.

C4- Justification d'une réponse

Ce critère est atteint lorsque l'élève justifie une réponse par :

- le choix d'un item présenté dans un Q.C.M.
- un relevé d'indices explicites dans un texte
- le recours au titre, aux illustrations
- une phrase simple.

B- Critères de perfectionnement

C5- Fluidité de la lecture

Ce critère est atteint pour toute lecture orale, rapide et expressive.

C6- Dépassement du texte *

Ce critère est atteint lorsque l'élève :

- donne un avis personnel sur le comportement d'un personnage, sur les événements relatés dans le texte ;
- dégage une morale/ une valeur (exemples : c'est bien ce qu'a fait x parce que…/il faut aider les autres…).

** Ce critère sera pris en compte à partir de la 4e année.*

c/ L'écrit

Performance attendue à la fin du 2e degré

Au terme de la 4e année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de produire à partir d'un support (visuel, textuel…) un énoncé écrit d'au moins trois phrases constituant un récit cohérent.

Performance attendue à la fin de la 3e année

Au terme de la 3e année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de produire, à partir de supports visuels et dans le cadre d'une histoire racontée par le maître, au moins, trois énoncés significatifs écrits d'une phrase chacun, pour rendre compte d'un événement de la vie quotidienne et/ou caractériser un animal, un objet une personne et / ou décrire un état.

Critères d'évaluation de l'écrit

A- Critères minimaux

C1- Adéquation avec la situation de communication

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- produit le nombre de phrases demandées ou plus
- manifeste sa compréhension en réalisant la tâche demandée dans la consigne (relie par une flèche- complète- élimine le ou les intrus- répond à des questions…)
- utilise le vocabulaire approprié à la situation de communication (lieu, personnages, événements…).

C2- Lisibilité de l'écriture

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- reproduit correctement les lettres minuscules étudiées (3e A.)
- respecte les normes au niveau des lettres minuscules et majuscules (4e année).

C3- Correction linguistique

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- agence correctement les mots dans la phrase produite
- respecte les accords étudiés au programme (4e)
- écrit correctement les formes verbales étudiées (4e)
- utilise la ponctuation forte.

C4- Correction orthographique

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- respecte la correspondance phonie-graphie
- écrit correctement les mots de l'orthographe d'usage étudiés.

C5- Cohérence de l'énoncé (4ème année)*

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- emploie correctement les substituts pour éviter les répétitions
- fait progresser les événements dans son récit
- ne fait pas de contradiction.

** Ce critère ne sera pris en compte qu'à partir de la 4e année (2e trimestre).*

B- Critères de perfectionnement

C6- Richesse du vocabulaire

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- utilise un vocabulaire riche
- emploie des comparaisons, des compléments du nom, des phrases complexes...

C7- Présentation matérielle

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- présente une copie propre sans ratures ni surcharge.
- utilise une règle pour tracer les traits.